

Inscriptions

La MJC se réserve le droit de ne pas mettre en place une activité si le nombre des inscriptions est insuffisant pour assurer son bon fonctionnement ou de limiter le nombre de participants en cas de surnombre.

Adhésion

L'adhésion est obligatoire après la 2ème séance d'essai. Elle se matérialise par la carte MJC qui donne accès aux différentes activités proposées (hors cotisation éventuelle applicable pour certaines activités). Son tarif est fixé par l'assemblée générale annuelle de la MJC.

Tarif de la carte MJC 2024-2025 : 10€

Cotisations

La cotisation peut être annuelle, trimestrielle ou à la séance. Elle permet de financer les charges liées au fonctionnement de l'activité.

La cotisation annuelle est calculée sur la base de 32 séances au minimum, (arrêt de l'activité souvent pendant les vacances scolaires) sauf pour les cours d'italien (25 cours) et jeux parents-enfants. Pour les familles adhérentes, la MJC peut accepter le paiement en plusieurs versements. Elle doit être soldée intégralement, dans tous les cas, au plus tard le 31 décembre 2024. Pour les cotisations payables à l'année, tout adhérent n'ayant pas acquitté sa cotisation avant le 31 octobre 2024 ne pourra pratiquer l'activité choisie (contrôle des cartes par les responsables d'activités).

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas exceptionnel dûment justifié.

Tous renseignements complémentaires vous seront fournis par les responsables de chaque activité sur appel téléphonique. Les dates de reprise des activités se trouvent dans les pages intérieures

MJC Magland



Couture

Club tricot

Club broderie

Des chiffres
&
Des lettres

Italien

Jeux
Parents-Enfants

Saison 2024-2025

Président : Mr Antonio MONTEIRO

Contacts :

☎ 06 34 99 33 62

📘 MJC Magland

mjcmagland@gmail.com

